*Le truculent Edgard Faure a déclaré un jour « Voilà que s’avance l’immobilisme, et nous ne savons pas comment l’arrêter ».*

*C’est ce qui menaçait notre pays si un gouvernement comme celui-ci n’avait pas été constitué. Il fallait partiellement changer de politique.*

*Partiellement, parce que le précédent gouvernement a mené une politique de centre-droit, et il était temps. Ce nouveau gouvernement, innovant dans sa composition, a décidé d’affiner les choix, d’aller plus loin dans les options et d’opter résolument pour une politique de relance économique, de création d’emplois, d’assainissement des finances publiques, de garantie de nos systèmes de pensions et de sécurité sociale.*

*Nous avons, durant ces quelques semaines, entendu toute une série de remarques, commentaires, critiques, serinés parfois de manière incantatoire, et reposant selon le cas sur des extraits de rapports d’organismes aussi respectables que la BNB, la Cour des comptes, l’OCDE, etc...*

*Mais, ces organismes, véritables partenaires, ne sont pas des juges, ils ne rendent pas des sentences, contrairement à ce que nous avons entendu hier encore, ils donnent des avis, pour aider à la gestion, pour conduire à la réalisation des objectifs que nous nous sommes assignés.*

*Sur base d’extraits chacun des membres de l’opposition a tenté d’accréditer la thèse selon laquelle, les bases retenues à l’appui de notre budget seraient erronées, que les recettes auraient été surévaluées, et que les dépenses indispensables à la bonne marche de notre Etat et de nos services publics ne pourraient être couvertes.*

*Tous les gestionnaires privés ou publics le savent, du moins quand ils sont sérieux : aussi soigneux et aussi précis puissent-t-ils être dans sa rédaction, un budget c’est aussi un pari que les recettes seront supérieures et les dépenses moindres. Il a été voté hier et c’est très bien, le gouvernement après moins de 70 jours va pouvoir accélérer le rythme du travail. Nous avons à adopter aujourd’hui la loi-programme pour lui permettre de mettre en œuvre cette politique, qui vise à redonner du pouvoir d’achat, qui vise à favoriser celles et ceux qui travaillent, qui vise à la relance économique et à la création d’emplois.*

*Tout en s’engageant à atteindre l’équilibre budgétaire structurel en 2018 et à respecter les indications européennes en termes de déficit, le gouvernement par cette loi va donner aux consommateurs et aux investisseurs, le signal que dépenses et revenus concordent, que la voie de l’endettement perpétuel est abandonnée. Que ni l’Etat, ni l’administration ne vont vivre au-dessus de leurs moyens et qu’ils vont, au contraire, concentrer les efforts sur des projets de développement au bénéfice de la population. Le saut d’index socialement corrigé vise à soutenir le secteur privé dans la création d’emploi.*

*Dès 2015, des mesures fiscales trouveront à s’appliquer sur les revenus du travail par une augmentation des frais forfaitaires déductibles, parce que les charges sur le travail sont trop élevées. En votant cette loi programme vous ferez sauter ce carcan fiscal, et vous poserez le premier pas d’une nouvelle vision équilibrée de la fiscalité. 450 millions d’euros sont inscrits dès l’année 2015, et en 2016 ce montant sera doublé.*

*Le tax-shift annoncé, débutera dès le 1er janvier et ce mouvement ne s’arrêtera plus durant au moins toute cette législature.*

*La majorité est volontariste collectivement dans cette voie. Il y a chez chacun d’entre nous la volonté de réduire la taxation sur le travail et la volonté d’un glissement vers d’autres ressources, pour que chacun contribue selon ses moyens et que le travail soit récompensé.*

*Il n’y a pas de discordance sur le fond, certains ont essayé de le faire croire. Il y a débat et, comme on dit, « du choc des idées jaillit la lumière ». Nous avons le sens du débat et du dialogue, nous n’avons pas une vision marxiste univoque et cyclopéenne.*

*La réduction de la taxation de l’épargne pension, comme récompense de l’anticipation de la recette est un signal fort et positif.*

*La réduction de la cotisation spéciale de 309% est également un signal, non pas en faveur de la fraude, mais en faveur de la régularisation spontanée et en faveur d’une fiscalité plus juste et plus équitable.*

*On passe de la présomption de culpabilité à la présomption de bonne foi. Les indépendants, les PME, ne sont plus considérés à priori comme des fraudeurs, mais bien comme des acteurs économiques partenaires.*

 *La grande fraude fiscale fera l’objet de toutes nos attentions, contrairement à ce qui a été proclamé par l’opposition : la volonté de recettes supplémentaires et d’une justice fiscale sera notre guide. La prudence du budget voté n’est pas signe d’autre chose, on n’équilibre pas un budget avec de l’idéologie. Tous les partis lors des élections et pendant cette session budgétaire, ont appelés à une réforme fiscale, elle sera au rendez-vous, comme un fruit de la politique menée, non pas d’austérité, mais de bonne affectation de moyens.*

*La révision du système des bonis de liquidation est résolument en faveur des PME qui pourront bénéficier d’un taux réduit à 10% ou 15%.*

*Le gouvernement a également intégré dans la loi-programme une mesure importante et qui nous tenait à cœur, au profit de tout le monde agricole, en pérennisant la mesure d’exonération fiscale des primes européennes, afin qu’elles puissent sortir tous leur effets.*

*L’accélération de la réalisation du pacte de compétitivité avec dispense de versement du précompte est également inscrite dans ce projet.*

*Le maintien des taux de TVA réduits, va dans le sens d’un soutien à la consommation et à l’économie réelle.*

*L’augmentation de la taxe sur les opérations de bourse est aussi inscrite dans cette loi, pour donner le signal de la contribution du capital aux efforts budgétaires, premier pas vers une contribution mieux profilée.*

*Ce gouvernement a eu le mérite du courage et il a annoncé à visages découverts quelles étaient ses orientations claires. Il ne se cache pas, lui, derrière les entités fédérées, il ne se cache pas, lui, derrière l’Europe il dit ce qu’il va faire et il fera ce qu’il a dit. Nous allons voter cette loi-programme avec enthousiasme et conviction.*

*Et je ne peux m’empêcher de conclure, chers collègues, madame Onkelinx , par une pensée que l’on attribue à un certain de Levis, Maréchal de France.*

*« La critique est un impôt perçu par l’envie sur le mérite » !*

 *BP*